



LE BAROMÈTRE

DES RETRAITÉ·ES

ÉDITION 2025

→ FEMMES RETRAITÉES : UNE INÉGALITÉ QUI DURE TOUTE LA VIE

Le 8 mars est un rappel essentiel : l'égalité ne s'arrête pas à la fin de la vie professionnelle. Garantir des retraites dignes pour les femmes, c'est une exigence de justice sociale et d'égalité réelle.

→ FEMMES ET RETRAITÉES : UNE DOUBLE PEINE

La pension moyenne brute des femmes s'élève à 1306€ par mois. Ce montant, déjà faible, masque des situations de grande précarité pour une part importante des femmes retraitées, en particulier celles vivant seules. Les inégalités de carrière, les temps partiels imposés, les interruptions liées à la maternité ou à l'aide aux proches se paient cher au moment de la retraite.

Ces inégalités économiques ne sont pas abstraites : elles ont des **conséquences directes sur les conditions de vie, la santé et l'autonomie** des femmes âgées.



→ MOINS DE 1000€ : VIVRE DANS LA PRIVATION

Avec une pension inférieure à 1000€ par mois, les difficultés sont multiples et s'accumulent.

- **Se nourrir** devient un problème pour près de trois femmes sur quatre.
- **Se chauffer** est un défi pour plus de huit femmes sur dix.
- **Se déplacer**, payer son logement ou entretenir son domicile devient souvent insurmontable.
- **Les loisirs et les voyages** sont quasi inexistants, accentuant l'isolement social.

La précarité affecte aussi gravement la santé. À ce niveau de pension, de nombreuses femmes **renoncent aux soins**, faute de moyens ou de rendez-vous disponibles, notamment chez les spécialistes. **La santé passe après les dépenses vitales.**

Vivre avec une si petite retraite, **c'est trop souvent vivre exclue, ou recluse.**

→ DES DIFFICULTÉS QUI PERSISTENT JUSQU'À 2000€

Même avec une pension comprise entre 1000€ et 1400€, les difficultés restent très présentes. Une part importante des femmes concernées rencontre encore des problèmes pour se nourrir, se chauffer, se déplacer ou entretenir leur logement. L'accès aux soins demeure compliqué, en particulier en raison des déserts médicaux et des dépassements d'honoraires.

Fait marquant : même entre 1400€ et 2000€ de pension, niveau pourtant supérieur à la moyenne des femmes retraitées, la précarité n'a pas disparu. **Beaucoup continuent à se priver** de loisirs, à rencontrer des difficultés énergétiques ou à renoncer à certains soins.

Par nécessité, certaines femmes prolongent ou reprennent une activité professionnelle via le cumul emploi-retraite. D'autres ne le peuvent pas, ayant été plus éloignées de l'emploi au cours de leur vie.

→ SOLIDARITÉ, ENGAGEMENT ET REVENDICATIONS

Malgré des conditions **de vie souvent difficiles**, les femmes retraitées restent profondément **solidaires**. Plus d'une sur deux a été ou est aidante, le plus souvent auprès d'un parent âgé, parfois d'un conjoint.

Cet engagement, essentiel à la cohésion sociale, est encore largement invisibilisé et **repose majoritairement sur les femmes**.



→ LES REVENDICATIONS DE L'UNSA RETRAITÉS :

- **Améliorer les droits** familiaux et les bonifications pour enfants.
- **Relever** les minima de pension.
- **Garantir une pension** au moins égale au SMIC pour une carrière complète.
- **Assurer à toute personne retraitée** un revenu au-dessus du seuil de pauvreté.
- **Améliorer les pensions de réversion** pour garantir le maintien du niveau de vie des conjointes survivantes, quels que soient les statuts conjugaux.



Les résultats du baromètre des retraité-es 2025 montrent une réalité préoccupante : les femmes sont **largement surreprésentées** parmi les retraité-es **modestes**.

Retrouvez toute l'enquête sur le site de l'Unsa retraités !

